

COLLECTION DIOGÈNE

PROBLÈMES DU LANGAGE

PAR

ÉMILE BENVENISTE, NOAM CHOMSKY,
ROMAN JAKOBSON, ANDRÉ MARTINET,
JERZY KURYŁOWICZ, IVAN FÓNAGY, EMMON BACH,
SEBASTIAN K. ŠAUMJAN, ADAM SCHAFF,
MAURICE LEROY, ALF SOMMERFELT,
GOVIND C. PANDE

nrf

GALLIMARD

***Tous droits de traduction, de reproduction et d'adaptation
réservés pour tous les pays, y compris l'U.R.S.S.
© Editions Gallimard, 1966.***

LE LANGAGE ET L'EXPÉRIENCE HUMAINE

par

ÉMILE BENVENISTE

Toutes les langues ont en commun certaines catégories d'expression qui semblent répondre à un modèle constant. Les formes que revêtent ces catégories sont enregistrées et inventoriées dans les descriptions, mais leurs fonctions n'apparaissent clairement que si on les étudie dans l'exercice du langage et dans la production du discours. Ce sont des catégories élémentaires, qui sont indépendantes de toute détermination culturelle et où nous voyons l'expérience subjective des sujets qui se posent et se situent dans et par le langage. Nous essayons ici d'éclairer deux catégories fondamentales du discours, d'ailleurs conjointes nécessairement, celle de la personne et celle du temps.

Tout homme se pose dans son individualité en tant que *moi* par rapport à *toi* et *lui*. Ce comportement sera jugé « instinctif » ; il nous paraît refléter en réalité une structure d'oppositions linguistiques inhérente au discours. Celui qui parle se réfère toujours par le même indicateur *je* à lui-même qui parle. Or cet acte de discours qui énonce *je* apparaîtra, chaque fois qu'il est reproduit, comme le même acte pour celui qui l'entend, mais pour celui qui l'énonce, c'est chaque fois un acte nouveau, fût-il mille fois répété, car il réalise chaque fois l'insertion du locuteur dans un moment nouveau du temps et dans une texture différente de circonstances et de discours. Ainsi, en toute langue et à tout moment, celui qui parle s'approprie *je*, ce *je* qui, dans l'inventaire des formes de la langue, n'est qu'une donnée lexicale pareille à une autre, mais qui, mis en action dans le discours, y introduit la présence de la personne sans laquelle il n'est pas de langage possible. Dès que le pronom *je* apparaît dans un énoncé où il évoque

— explicitement ou non — le pronom *tu* pour s'opposer ensemble à *il*, une expérience humaine s'instaure à neuf et dévoile l'instrument linguistique qui la fonde. On mesure par là la distance à la fois infime et immense entre la donnée et sa fonction. Ces pronoms sont là, consignés et enseignés dans les grammaires, offerts comme les autres signes et également disponibles. Que l'un des hommes les prononce, il les assume, et le pronom *je*, d'élément d'un paradigme, est transmué en une désignation unique et produit, chaque fois, une personne nouvelle. C'est l'actualisation d'une expérience essentielle, dont on ne conçoit pas que l'instrument puisse jamais manquer à une langue.

Telle est l'expérience centrale à partir de laquelle se détermine la possibilité même du discours. Nécessairement identique dans sa forme (le langage serait impossible si l'expérience chaque fois nouvelle devait s'inventer dans la bouche de chacun une expression chaque fois différente), cette expérience n'est pas décrite, elle est là, inhérente à la forme qui la transmet, constituant la personne dans le discours et par conséquent toute personne dès qu'elle parle. En outre, ce *je* dans la communication change alternativement d'état : celui qui l'entend le rapporte à l'*autre* dont il est le signe indéniable; mais, parlant à son tour, il assume *je* pour son compte propre.

Une dialectique singulière est le ressort de cette subjectivité. La langue pourvoit les parlants d'un même système de références personnelles que chacun s'approprie par l'acte de langage et qui, dans chaque instance de son emploi, dès qu'il est assumé par son énonciateur, devient unique et nonpareil, ne pouvant se réaliser deux fois de la même manière. Mais hors du discours effectif, le pronom n'est qu'une forme vide, qui ne peut être attachée ni à un objet ni à un concept. Il reçoit sa réalité et sa substance du discours seul.

Le pronom personnel n'est pas l'unique forme de cette nature. Quelques autres indicateurs partagent la même situation, notamment la série des déictiques. Montrant les objets, les démonstratifs ordonnent l'espace à partir d'un point central, qui est Ego, selon des catégories variables : l'objet est près ou loin de moi ou de toi, il est ainsi orienté (devant ou derrière moi, en haut ou en bas), visible ou invisible, connu ou inconnu, etc. Le système des coordonnées spatiales se prête ainsi à localiser tout objet en n'importe quel champ, une fois que celui qui l'ordonne s'est lui-même désigné comme centre et repère.

Des formes linguistiques révélatrices de l'expérience subjective, aucune n'est aussi riche que celles qui expriment le *temps*, aucune n'est aussi difficile à explorer, tant les idées

reçues, les illusions du « bon sens », les pièges du psychologisme sont tenaces. Nous voudrions montrer que ce terme *temps* recouvre des représentations très différentes, qui sont autant de manières de poser l'enchaînement des choses, et nous voudrions montrer surtout que la langue conceptualise le temps tout autrement que ne le fait la réflexion.

Une confusion assez répandue est de croire que certaines langues ignorent le temps, du fait que, n'appartenant pas à la famille des langues flexionnelles, elles semblent ne pas avoir de verbe. On sous-entend que seul le verbe permet d'exprimer le temps. Il y a là plusieurs confusions que l'on doit dénoncer : la catégorie du verbe se laisse reconnaître même dans les langues non flexionnelles, et l'expression du temps est compatible avec tous les types de structures linguistiques. L'organisation paradigmatique propre aux formes temporelles de certaines langues, notamment des langues indo-européennes, n'a ni en droit ni en fait le privilège exclusif d'exprimer le temps.

Plus générale et, si l'on peut dire, naturelle est une autre confusion qui consiste à penser que le système temporel d'une langue reproduit la nature du temps « objectif », si forte est la propension à voir dans la langue le calque de la réalité. Les langues ne nous offrent en fait que des constructions diverses du réel, et c'est peut-être justement dans la manière dont elles élaborent un système temporel complexe qu'elles divergent le plus. Nous avons à nous demander à quel niveau de l'expression linguistique nous pouvons atteindre la notion du temps qui informe nécessairement toutes les langues, et ensuite, comment se caractérise cette notion.

Il y a en effet un temps spécifique de la langue, mais avant d'y accéder, il faut franchir deux étapes et reconnaître successivement — pour s'en dégager — deux notions distinctes du temps.

Le *temps physique* du monde est un continu uniforme, infini, linéaire, segmentable à volonté. Il a pour corrélat dans l'homme une durée infiniment variable que chaque individu mesure au gré de ses émotions et au rythme de sa vie intérieure. C'est une opposition bien connue et sans doute n'est-il pas nécessaire de s'y arrêter ici.

Du temps physique et de son corrélat psychique, la durée intérieure, nous distinguerons avec grand soin le *temps chronique* qui est le temps des événements, qui englobe aussi notre propre vie en tant que suite d'événements. Dans notre vue du monde, autant que dans notre existence personnelle, il n'y a qu'un temps, celui-là. Il faut nous efforcer de le caractériser dans sa structure propre et dans notre manière de le concevoir.

Notre temps vécu s'écoule sans fin et sans retour, c'est l'expérience commune. Nous ne retrouvons jamais notre enfance, ni hier si proche, ni l'instant enfui à l'instant. Notre vie a pourtant des repères que nous situons exactement dans une échelle reconnue de tous, et auxquels nous rattachons notre passé immédiat ou lointain. Dans cette contradiction apparente gît une propriété essentielle du temps chronique, qu'il faut éclaircir.

L'observateur qu'est chacun de nous peut promener son regard sur les événements accomplis, les parcourir dans deux directions, du passé vers le présent ou du présent vers le passé. Notre propre vie fait partie de ces événements que notre vision descend ou remonte. En ce sens, le temps chronique, figé dans l'histoire, admet une considération bidirectionnelle, tandis que notre vie vécue s'écoule (c'est l'image reçue) dans un seul sens. La notion d'événement est ici essentielle.

Dans le temps chronique, ce que nous appelons « temps » est la continuité où se disposent en série ces blocs distincts que sont les événements. Car les événements ne sont pas le temps, il sont *dans* le temps. Tout est dans le temps, hormis le temps même. Or le temps chronique, comme le temps physique, comporte une double version, objective et subjective.

Dans toutes les formes de culture humaine et à toute époque, nous constatons d'une manière ou d'une autre un effort pour objectiver le temps chronique. C'est une condition nécessaire de la vie des sociétés, et de la vie des individus en société. Ce temps socialisé est celui du calendrier.

Toutes les sociétés humaines ont institué un comput ou une division du temps chronique fondé sur la récurrence de phénomènes naturels : alternance du jour et de la nuit, trajet visible du soleil, phases de la lune, mouvements des marées, saisons du climat et de la végétation, etc.

Les calendriers ont des traits communs qui indiquent à quelles conditions nécessaires ils doivent répondre.

Ils procèdent d'un moment axial qui fournit le point zéro du comput : un événement si important qu'il est censé donner aux choses un cours nouveau (naissance du Christ ou du Bouddha; avènement de tel souverain, etc.). C'est la condition première, que nous appelons *stative*.

De celle-là découle la deuxième condition, qui est *directive*. Elle s'énonce par les termes opposés « avant.../après... » relativement à l'axe de référence.

La troisième condition sera dite *mensurative*. On fixe un répertoire d'unités de mesure servant à dénommer les intervalles constants entre les récurrences de phénomènes cosmiques. Ainsi l'intervalle entre l'apparition et la disparition du soleil à deux points différents de l'horizon sera le « jour » ;

l'intervalle entre deux conjonctions de la lune et du soleil sera le « mois » ; l'intervalle défini par une révolution complète du soleil et des saisons sera l'« année ». On peut à volonté y ajouter d'autres unités, qu'elles soient de groupement (semaine, quinzaine, trimestre, siècle) ou de division (heure, minute...), mais elles sont moins usuelles.

Telles sont les caractéristiques du temps chronique, fondement de la vie des sociétés. A partir de l'axe *statif*, les événements sont disposés selon l'une ou l'autre visée *directive*, ou antérieurement (en arrière) ou postérieurement (en avant) par rapport à cet axe, et ils sont logés dans une division qui permet de *mesurer* leur distance à l'axe : tant d'années avant ou après l'axe, puis tel mois et tel jour de l'année en question. Chacune des divisions (an, mois, jour) s'aligne dans une série infinie dont tous les termes sont identiques et constants, qui n'admet ni inégalité ni lacune, de sorte que l'événement à situer est exactement localisé dans la chaîne chronique par sa coïncidence avec telle division particulière. L'an 12 *après J.-C.* est le seul qui se place après l'an 11 et avant l'an 13 ; l'an 12 *avant J.-C.* se place aussi après l'an 11 et avant l'an 13, mais dans une visée de direction opposée, qui, comme on dit, remonte le cours de l'histoire.

Ce sont ces repères qui donnent la position objective des événements, et qui définissent donc aussi *notre* situation par rapport à ces événements. Ils nous disent au sens propre *où* nous sommes dans la vastitude de l'histoire, quelle place est la nôtre parmi la succession infinie des hommes qui ont vécu et des choses qui sont arrivées.

Le système obéit à des nécessités internes qui sont contraignantes. L'axe de référence ne peut être déplacé puisqu'il est marqué par quelque chose qui est réellement survenu dans le monde, et non par une convention révocable. Les intervalles sont constants de part et d'autre de l'axe. Enfin le comput des intervalles est fixe et immuable. S'il n'était pas fixe, nous serions perdus dans un temps erratique et tout notre univers mental s'en irait à la dérive. S'il n'était pas immuable, si les années permutaient avec les jours ou si chacun les comptait à sa manière, aucun discours sensé ne pourrait plus être tenu sur rien et l'histoire entière parlerait le langage de la folie.

Il peut donc sembler naturel que la structure du temps chronique soit caractérisée par sa permanence et sa fixité. Mais il faut bien se rendre compte en même temps que ces caractères résultent de ce que l'organisation sociale du temps chronique est en réalité *intemporelle*. On n'énonce ici aucun paradoxe.

Intemporel, ce temps mesuré par le calendrier l'est en vertu de sa fixité même. Les jours, les mois, les années sont des

quantités fixes, que des observations immémoriales ont déduites du jeu des forces cosmiques, mais ces quantités sont des dénominations du temps qui ne participent en rien à la nature du temps et sont par elles-mêmes vides de toute temporalité. Compte tenu de leur spécificité lexicale, on les assimilera aux nombres, qui ne possèdent aucune propriété des matières qu'ils dénombrent. Le calendrier est extérieur au temps. Il ne s'écoule pas avec lui. Il enregistre des séries d'unités constantes, dites jours, qui se groupent en unités supérieures (mois, ans). Or comme un jour est identique à un autre jour, rien ne dit de tel jour du calendrier, pris en lui-même, s'il est passé, présent ou futur. Il ne peut être rangé sous l'une de ces trois catégories que pour celui qui *vit* le temps. « 13 février 1641 » est une date explicite et complète en vertu du système, mais qui ne nous laisse pas savoir en quel temps elle est énoncée; on peut donc la prendre aussi bien comme prospective, par exemple dans une clause garantissant la validité d'un traité conclu un siècle plus tôt, ou comme rétrospective et évoquée deux siècles plus tard. Le temps chronique fixé dans un calendrier est étranger au temps vécu et ne peut coïncider avec lui; du fait même qu'il est objectif, il propose des mesures et des divisions uniformes où se logent les événements, mais celles-ci ne coïncident pas avec les catégories propres à l'expérience humaine du temps.

Par rapport au temps chronique, qu'en est-il du *temps linguistique*? Abordant ce troisième niveau du temps, il faut de nouveau instaurer des distinctions et séparer des choses différentes, même ou surtout si l'on ne peut éviter de les appeler du même nom. Autre chose est de situer un événement dans le temps chronique, autre chose de l'insérer dans le temps de la langue. C'est par la langue que se manifeste l'expérience humaine du temps, et le temps linguistique nous apparaît également irréductible au temps chronique et au temps physique.

Ce que le temps linguistique a de singulier est qu'il est organiquement lié à l'exercice de la parole, qu'il se définit et s'ordonne comme fonction du discours.

Ce temps a son centre — un centre générateur et axial ensemble — dans le *présent* de l'instance de parole. Chaque fois qu'un locuteur emploie la forme grammaticale de « présent » (ou son équivalent), il situe l'événement comme contemporain de l'instance du discours qui le mentionne. Il est évident que ce présent en tant qu'il est fonction du discours ne peut être localisé dans une division particulière du temps chronique, parce qu'il les admet toutes et n'en appelle aucune. Le locuteur situe comme « présent » tout ce qu'il implique tel en

vertu de la forme linguistique qu'il emploie. Ce présent est réinventé chaque fois qu'un homme parle parce que c'est, à la lettre, un moment neuf, non encore vécu. C'est là, encore une fois, une propriété originale du langage, si particulière qu'il y aura sans doute lieu de chercher un terme distinct pour désigner le temps linguistique et le séparer ainsi des autres notions confondues sous le même nom.

Le présent linguistique est le fondement des oppositions temporelles de la langue. Ce présent qui se déplace avec le progrès du discours tout en demeurant présent constitue la ligne de partage entre deux autres moments qu'il engendre et qui sont également inhérents à l'exercice de la parole : le moment où l'événement n'est plus contemporain du discours, est sorti du présent et doit être évoqué par rappel mémoriel, et le moment où l'événement n'est pas encore présent, va le devenir et surgit en prospection.

On remarquera qu'en réalité le langage ne dispose que d'une seule expression temporelle, le présent, et que celui-ci, signalé par la coïncidence de l'événement et du discours, est par nature implicite. Quand il est explicité formellement, c'est par une de ces redondances fréquentes dans l'usage quotidien. Au contraire les temps non-présents, ceux-ci toujours explicités dans la langue, à savoir le passé et l'avenir, ne sont pas au même niveau du temps que le présent. La langue ne les situe pas dans le temps selon leur position propre, ni en vertu d'un rapport qui devrait être alors autre que celui de la coïncidence entre l'événement et le discours, mais seulement comme points vus en arrière ou en avant *à partir du présent*. (En arrière et en avant, parce que l'homme va à la rencontre du temps ou que le temps vient vers lui, selon l'image qui anime notre représentation.) La langue doit par nécessité ordonner le temps à partir d'un axe, et celui-ci est toujours et seulement l'instance de discours. Il serait impossible de déplacer cet axe référentiel pour le poser dans le passé ou dans l'avenir; on ne peut même imaginer ce que deviendrait une langue où le point de départ de l'ordonnance du temps ne coïnciderait pas avec le présent linguistique et où l'axe temporel serait lui-même une variable de la temporalité.

On arrive ainsi à cette constatation — surprenante à première vue, mais profondément accordée à la nature réelle du langage — que le seul temps inhérent à la langue est le présent axial du discours, et que ce présent est implicite. Il détermine deux autres références temporelles; celles-ci sont nécessairement explicitées dans un signifiant et en retour font apparaître le présent comme une ligne de séparation entre ce qui n'est plus présent et ce qui va l'être. Ces deux références ne reportent pas au temps, mais à des vues sur le temps, projetées en arrière et en avant à partir du point présent. Telle paraît

être l'expérience fondamentale du temps dont toutes les langues témoignent à leur manière. Elle informe les systèmes temporels concrets et notamment l'organisation formelle des différents systèmes verbaux.

Sans entrer dans le détail de ces systèmes, qui sont souvent d'une grande complexité, nous noterons un fait significatif. On constate que dans les langues des types les plus variés, la forme du passé ne manque jamais, et que très souvent elle est double ou même triple. Les langues indo-européennes anciennes disposent pour cette expression du prétérit et de l'aoriste, et même du parfait. En français on a encore deux formes distinctes (traditionnellement : passé défini et indéfini), et l'écrivain tire parti instinctivement de cette différence pour séparer le plan de l'histoire et celui de la narration. D'après Sapir, il y a dans certains dialectes de la langue chinook (parlée dans la région du fleuve Columbia) trois formes de passé, distingués par leurs préfixes : *ni-* indique le passé indéfini; *ga-*, le passé très reculé des mythes; *na-*, le passé tout récent, hier : « il alla » se dira selon la circonstance *niyuya* (*ni* préfixe + *y* « il » + *uya* « aller ») ou *gayuya* (préfixe *ga* + *y* + *uya*) ou *nayuya* (*na* + *y* + *uya*). Au contraire, beaucoup de langues n'ont pas de forme spécifique de futur. On se sert souvent du présent avec quelque adverbe ou particule qui indique un moment à venir. Dans le même dialecte chinook qui possède trois formes du passé, il n'y en a qu'une pour le futur, et elle est caractérisée par un morphème redondant *a* qui est à la fois préfixé et suffixé, à la différence des préfixes du prétérit. Ainsi on dit *acimluda*, « il te le donnera », décomposable en *a-* futur + *ċ* « il » + *i* « le » + *m* « toi » + *l* « à » + *ud* « donner » + *a* futur. L'analyse diachronique, dans les langues où elle est possible, montre que le futur se constitue souvent à date récente par la spécialisation de certains auxiliaires, notamment « vouloir ».

Ce contraste entre les formes du passé et celles du futur est instructif par sa généralité même dans le monde des langues. Il y a évidemment une différence de nature entre cette temporalité rétrospective, qui peut prendre plusieurs distances dans le passé de notre expérience, et la temporalité prospective qui n'entre pas dans le champ de notre expérience et qui à vrai dire ne se temporalise qu'en tant que prévision d'expérience. La langue met ici en relief une dissymétrie qui est dans la nature inégale de l'expérience.

Un dernier aspect de cette temporalité mérite attention : c'est la manière dont elle s'insère dans le procès de la communication.

Du temps linguistique, nous avons indiqué l'émergence au sein de l'instance de discours qui le contient en puissance et l'actualise en fait. Mais l'acte de parole est nécessairement

individuel; l'instance spécifique d'où résulte le présent est chaque fois nouvelle. En conséquence la temporalité linguistique devrait se réaliser dans l'univers intrapersonnel du locuteur comme une expérience irrémédiablement subjective et impossible à transmettre. Si je raconte ce qui « m'est arrivé », le passé auquel je me réfère n'est défini que par rapport au présent de mon acte de parole, mais comme l'acte de parole surgit de moi et que personne autre ne peut parler par ma bouche non plus que voir par mes yeux ou éprouver ce que je sens, c'est à moi seul que ce « temps » se rapportera et c'est à ma seule expérience qu'il se restreindra. Mais le raisonnement est en défaut. Quelque chose de singulier, de très simple et d'infiniment important se produit qui accomplit ce qui semblait logiquement impossible : la temporalité qui est mienne quand elle ordonne mon discours est d'emblée acceptée comme sienne par mon interlocuteur. Mon « aujourd'hui » se convertit en son « aujourd'hui », quoiqu'il ne l'ait pas lui-même instauré dans son propre discours, et mon « hier » en son « hier ». Réciproquement, quand il parlera en réponse, je convertirai, devenu récepteur, sa temporalité en la mienne. Telle apparaît la condition d'intelligibilité du langage, révélée par le langage : elle consiste en ce que la temporalité du locuteur, quoique littéralement étrangère et inaccessible au récepteur, est identifiée par celui-ci à la temporalité qui informe sa propre parole quand il devient à son tour locuteur. L'un et l'autre se trouvent ainsi accordés sur la même longueur d'onde. Le temps du discours n'est ni ramené aux divisions du temps chronique ni enfermé dans une subjectivité solipsiste. Il fonctionne comme un facteur d'intersubjectivité, ce qui d'unipersonnel qu'il devrait être le rend omnipersonnel. La condition d'intersubjectivité permet seule la communication linguistique.

Spécifique, le temps linguistique l'est encore d'une autre manière. Il comporte ses propres divisions dans son propre ordre, l'un et les autres indépendants de ceux du temps chronique. Quiconque dit « maintenant, aujourd'hui, en ce moment » localise un événement comme simultané à son discours; son « aujourd'hui » prononcé est nécessaire et suffisant pour que le partenaire le rejoigne dans la même représentation. Mais séparons « aujourd'hui » du discours qui le contient, mettons-le dans un texte écrit; « aujourd'hui » n'est plus alors le signe du présent linguistique puisqu'il n'est plus parlé et perçu, et il ne peut non plus renvoyer le lecteur à aucun jour du temps chronique puisqu'il ne s'identifie avec aucune date; il a pu être proféré n'importe quel jour du calendrier et s'appliquera indifféremment à tout jour. Le seul moyen de l'employer et de le rendre intelligible hors du présent linguistique est de l'accompagner d'une correspondance explicite

avec une division du temps chronique : « aujourd'hui 12 juin 1924 ». On est dans la même situation avec un *je* soustrait au discours qui l'introduit et qui, convenant alors à tout locuteur possible, ne désigne pas son locuteur réel : il faut l'actualiser en y accrochant le nom propre de ce locuteur : « moi, X... ». D'où il ressort que les choses désignées et ordonnées par le discours (le locuteur, sa position, son temps) ne peuvent être identifiées que pour les partenaires de l'échange linguistique. Autrement on doit, pour rendre intelligibles ces références intradiscursives, relier chacune d'elles à un point déterminé dans un ensemble de coordonnées spatio-temporelles. La jonction se fait ainsi entre le temps linguistique et le temps chronique.

La temporalité linguistique est à la fois très tranchée dans ses trois articulations distinctives et très bornée dans chacune d'elles. Centrée dans « aujourd'hui », elle ne peut être décalée en arrière et en avant que de deux distances de jours : en arrière, « hier » et « avant-hier » ; en avant, « demain » et « après-demain ». C'est tout. Une troisième graduation (« avant-avant-hier » ; « après-après-demain ») est chose exceptionnelle ; et même la seconde n'a pas le plus souvent d'expression lexicale indépendante ; « avant-hier » et « après-demain » ne sont que « hier » et « demain » portés un degré plus loin dans leur ordre. Il ne reste donc que « hier » et « demain », séparés et déterminés par « aujourd'hui », comme termes originaux marquant les distances temporelles à partir du présent linguistique. Certaines qualifications sont à ranger dans la même perspective : « dernier » (« l'hiver dernier ; la nuit dernière ») et « prochain » (« la semaine prochaine ; l'été prochain ») ne comportent pas plus que « hier » et « demain » de localisation fixe et unique. Ce qui caractérise les séries de désignations de l'ordre intersubjectif, comme on le voit, c'est qu'une translocation spatiale et temporelle devient nécessaire pour objectiver des signes tels que « ce », « je », « maintenant », qui ont chaque fois un référent unique dans l'instance de discours et qui ne l'ont que là. Ce transfert fait apparaître la différence des plans entre lesquels glissent les mêmes formes linguistiques selon qu'elles sont considérées dans l'exercice du discours ou à l'état de données lexicales.

Quand, pour des raisons pragmatiques, le locuteur doit porter sa visée temporelle au-delà des limites énoncées par « hier » et « demain », le discours sort de son plan propre et utilise la graduation du temps chronique, et d'abord la numération des unités : « il y a huit jours » ; « dans trois mois ». Néanmoins « il y a... » et « dans... » restent les indices de la distanciation subjective ; ils ne pourraient passer dans une relation historique sans conversion : « il y a (huit jours) » devient « (huit jours) auparavant », et « dans (trois mois) » devient « (trois

moi) après; plus tard », comme « aujourd'hui » doit devenir « ce jour-là ». Ces opérateurs effectuent le transfert du temps linguistique au temps chronique.

L'intersubjectivité a ainsi sa temporalité, ses termes, ses dimensions. Là se reflète dans la langue l'expérience d'une relation primordiale, constante, indéfiniment réversible, entre le parlant et son partenaire. En dernière analyse, c'est toujours à l'acte de parole dans le procès de l'échange que renvoie l'expérience humaine inscrite dans le langage.

Emile **BENVENISTE**.
(*Paris.*)

DE QUELQUES CONSTANTES DE LA THÉORIE LINGUISTIQUE

par

NOAM CHOMSKY

Les études contemporaines sur le langage ont remis en honneur certains problèmes concernant la structure des langues et la psychologie de la connaissance, qui attireraient fort peu les chercheurs de la génération précédente. On ne semble pas apprécier suffisamment à quel point il s'agit là d'un regain d'intérêt pour des problèmes longtemps laissés dans l'ombre, plutôt que d'une innovation véritable. Et c'est sur ce point d'histoire que je voudrais apporter ici quelques brèves remarques.

Au centre des préoccupations de la recherche actuelle, on trouve ce que l'on peut appeler l'aspect *créateur* du langage, au niveau de l'utilisation courante. Cet aspect se traduit par une prolifération illimitée des formes et par une indépendance de l'expression par rapport à l'action purement réflexe sous l'effet d'un stimulus immédiat. Tout se passe comme si le sujet parlant, inventant en quelque sorte la langue au fur et à mesure qu'il s'exprime ou la redécouvrant au fur et à mesure qu'il l'entend parler autour de lui, avait assimilé à sa propre substance pensante un système cohérent de règles, un code génétique, qui détermine à son tour l'interprétation sémantique d'un ensemble indéfini de phrases réelles, exprimées ou entendues. Tout se passe, en d'autres termes, comme s'il disposait d'une « grammaire génératrice » de sa propre langue, comme on dit fréquemment aujourd'hui. Une telle grammaire doit pouvoir rendre compte de toute phrase réelle possible, et en donner une description formelle qui contienne toutes les instructions prévues au code génétique de la langue, concernant aussi bien le sens, le contenu sémantique de la phrase, que la forme, sa structure phonologique. L'étude des grammaires génératrices montre à l'évidence qu'il ne peut s'agir que d'une description structurelle généralement fort

abstraite. C'est-à-dire que l'interprétation, aussi bien sémantique que phonologique, sera déterminée en fonction de règles qui n'acquiescent un caractère de généralité et une valeur explicative suffisants que si la grammaire génératrice assigne aux phrases qu'elle soumet à son analyse une correspondance avec un substrat structurel qui ne répond pas simplement terme à terme avec les phrases exprimées, et qui ne peut pas non plus s'extraire de ces phrases selon les méthodes habituelles de la classification et de l'analyse. En outre, les grammaires de ce type, capables de rendre compte de manière satisfaisante de l'interprétation sémantique et de l'interprétation phonologique des phrases, et de décrire la manière dont les deux interprétations s'y trouvent associées dans l'usage, ne peuvent être découvertes ni explorées par le linguiste ou par celui qui entreprend l'étude d'une langue à partir des seules données dont ils disposent, en utilisant une méthode qu'on puisse qualifier, de près ou de loin, d'inductive. En revanche, il semble bien se révéler que les grammaires génératrices de langues très éloignées les unes des autres soient comparables entre elles, sinon même identiques sur nombre de points importants. Ce sont des considérations de ce genre qui ont amené à examiner les théories de la connaissance qui mettent le plus l'accent sur l'apport intrinsèque des processus mentaux et sur l'activité de l'esprit, dans la détermination de ce qui est perçu par le sujet parlant et de ce qui est appris.

Parmi les principaux points qui retiennent aujourd'hui l'attention, on peut citer : l'aspect créateur de l'usage; les systèmes de structure abstraite qui sous-tendent les phénomènes linguistiques; les conditions universelles qui régissent les substrats structurels des langues; les modes de perception et d'acquisition qui comportent certaines spécifications innées ou préalables, concernant les caractères généraux de ce qui est perçu ou appris.

Je ne tenterai même pas de donner un aperçu des recherches en cours sur tous ces différents problèmes¹. Je me propose simplement de présenter ici quelques remarques au sujet d'une tradition beaucoup plus ancienne, où des problèmes de même nature ont fait l'objet de recherches approfondies, qui aboutissent à un certain nombre de conclusions précises que l'on semble redécouvrir aujourd'hui². Je veux parler d'un certain

1. Pour plus de détails, on pourra se reporter aux chapitres de G. A. MILLER et de N. CHOMSKY, dans *Handbook of Mathematical Psychology* [R. D. Luce, R. Bush, E. Galanter, éd., vol. II, Wiley (1963)] et plus particulièrement aux chapitres XI et XIII, II^e partie. Cf. aussi : J. KATZ et P. POSTAL : *An Integrated Theory of Linguistic Description*, M. I. T. Press (1964); N. CHOMSKY : *Current Issues in Linguistic Theory*, Mouton (1964), et *Aspects of the Theory of Syntax*, M. I. T. Press (1965).

2. Cette analyse est extraite d'une étude plus poussée, qui doit paraître sous le titre de *Cartesian Linguistics* (Harpers).

courant de pensée au xvii^e et au xviii^e siècle, et des grammaires « universelles » ou « philosophiques » qui en sont sorties; elles découlent d'une certaine philosophie de l'esprit, essentiellement cartésienne d'origine.

Tout comme les recherches contemporaines sur la grammaire génératrice, la grammaire universelle des philosophes de Port-Royal est née en grande partie d'une réaction contre une attitude étroitement « descriptive » — selon laquelle la description linguistique aurait pour seul objet les données du langage actualisé. La linguistique se bornerait alors à donner une présentation ordonnée de cet objet. La célèbre *Grammaire générale et raisonnée* de Port-Royal, au contraire, représente essentiellement une tentative pour convertir l'étude du langage en une sorte de « philosophie naturelle », par opposition à ceux qui, comme Vaugelas, n'y voyaient au contraire qu'une sorte d'histoire naturelle. Ainsi la grammaire de Port-Royal se préoccupe-t-elle non seulement d'enregistrer l'usage et de le décrire, mais de l'expliquer. Pour expliquer les phénomènes linguistiques, il est nécessaire d'établir les principes généraux dont ils découlent. La grammaire doit donc être à la fois « générale » et « raisonnée ». Ces principes généraux constituent en fait une hypothèse, empiriquement vérifiable, concernant la classe des langages humains possibles. La vérification de l'hypothèse peut être faite de deux sortes. En montrant qu'elle est compatible avec la diversité des langues humaines, d'une part; et en montrant qu'elle est assez efficace pour rendre compte des phénomènes particuliers, d'autre part. Cette recherche d'une grammaire universelle fut conduite avec le souci d'apporter une preuve démonstrative sur l'un et l'autre point, mais bien entendu dans les limites des connaissances disponibles à l'époque, et des techniques alors pratiquées. Au cours de ces études, les grammairiens d'alors mirent en évidence un certain nombre de propositions précises, concernant la structure du langage et l'usage qu'on en fait. On croit généralement que ces propositions ont été réfutées, ou que le développement ultérieur de la linguistique a révélé qu'elles étaient sans portée pratique. A ma connaissance, il n'en est rien. Ou, plutôt, elles sont simplement tombées dans l'oubli, parce que l'attention des linguistes s'est portée sur d'autres objets, et plus particulièrement dans la génération qui nous a immédiatement précédés, parce que le champ de la linguistique générale s'est réduit au point d'exclure les problèmes qui intéressaient les promoteurs de la grammaire universelle, au moins en principe.

La grammaire de Port-Royal établit une distinction entre ce que nous appellerions volontiers la « structure superficielle » d'une phrase et sa « structure profonde ». La première concerne l'organisation de la phrase en tant que phé-

nomène physique. L'autre intéresse le substrat structurel abstrait qui en détermine le contenu sémantique, et qui est présent à l'esprit lorsque la phrase est émise ou perçue. Ainsi, la structure superficielle de la phrase type : *Dieu invisible a créé le monde visible*, nous indique que nous avons affaire à une forme du type sujet-prédicat, avec un sujet complexe et un prédicat lui aussi formé de plusieurs termes. Sa structure profonde, en revanche, révèle un système de trois jugements, à savoir : que Dieu a créé le monde (proposition principale); que Dieu est invisible; et que le monde est visible (propositions incidentes à la proposition principale). La structure intime, le substrat, qui renferme le contenu sémantique, est donc bien un système de trois propositions, système qui est présent à l'esprit quand la phrase réelle est émise et comprise.

Chacune des trois propositions élémentaires qui composent le substrat est, comme la structure superficielle de la phrase complète, du type : sujet-prédicat. Une structure profonde comportant un certain nombre de propositions élémentaires, organisées selon certains rapports en vue d'un certain sens, est convertible en une structure superficielle par une série d'opérations formelles que nous pouvons appeler « transformations grammaticales ». Dans le cas particulier invoqué ci-dessus, ces transformations comprendraient une opération de relativisation (qui, appliquée séparément à la structure profonde en question, donne : *Dieu qui est invisible a créé le monde qui est visible*) et une seconde opération, facultative, pour éliminer « *qui est* » et (dans certains cas) procéder à l'inversion du nom et de l'adjectif. D'une manière analogue, on montrera qu'une phrase comme *scio malum esse fugiendum* a pour base un substrat qui contient la proposition incidente : *malum est fugiendum*; les constructions infinitives ont avec le verbe la même relation que les propositions relatives ont avec le nom.

On pourrait multiplier les exemples d'analyses de ce genre. Il est important de noter que ce que les grammairiens de Port-Royal proposaient était une sorte de théorie psychologique des formes. Ceci ressort à l'évidence non seulement de la *Grammaire* et de la *Logique* de Port-Royal, mais aussi de nombreux travaux ultérieurs. L'encyclopédiste Du Marsais, par exemple (*Traité de tropes*), défendit une théorie de l'interprétation des phrases, en s'appuyant sur l'idée qu'un énoncé présentant une certaine *construction* (entendez : une certaine structure superficielle) doit s'analyser en fonction d'une *syntaxe* sous-jacente (entendez : structure profonde) pour être compris. Cette démarche analytique implique un renversement des procédés d'ellipse et de substitution que l'on utilisait pour former la phrase à partir de sa structure sous-jacente, dans laquelle les

COLLECTION DIOGÈNE

PROBLÈMES DU LANGAGE

A la fois source et objet de la pensée, le langage a toujours constitué un des domaines privilégiés de la réflexion philosophique. Dans ce deuxième titre de la « Collection Diogène », les chefs de files de la linguistique d'aujourd'hui passent en revue les problèmes classiques posés par le langage depuis Platon et le stoïcisme jusqu'à Saussure et Peirce, et au-delà : langage et temps, signe et symbole, sens et son, langue et société... La confrontation des recherches les plus originales de la linguistique contemporaine (sur les modèles structurels, sur les grammaires génératrices, sur les rapports entre langage et cybernétique, etc.) les éclaire mutuellement d'une lumière neuve.

nrf

GALLIMARD